

## Dispositions relatives à l'évaluation

Notre enseignement et notre évaluation sont basés sur des objectifs d'apprentissage dans toutes les disciplines. Nos objectifs d'apprentissage sont transparents et les élèves en sont informés.

Les objectifs d'apprentissage sont édictés par le PER (Plan d'Etudes Romand) et reformulés par la COMEO (Commission des moyens d'enseignement obligatoires). Les équipes pédagogiques de notre école apporteront les adaptations jugées nécessaires en fonction de la structure des classes et des moyens d'enseignement.

Les enseignant(e)s de notre école qui exercent au même degré collaborent activement en ce qui concerne les objectifs d'apprentissage.

### Fonction de l'évaluation

L'évaluation que nous effectuons au quotidien à l'école comporte une *dimension formative* qui permet d'accompagner les élèves dans leur processus d'apprentissage. Afin de les aider et de les stimuler, nous faisons le point de temps en temps : nous leur donnons des informations qui peuvent prendre la forme de commentaire oral ou écrit, de remarque et observation, de test formatif et d'autoévaluation.

Cette évaluation formative a pour but d'aider les élèves à mieux se situer par rapport aux objectifs fixés et de permettre à l'enseignant(e) de procéder aux remédiations nécessaires avant d'évaluer de manière sommative.

### Évaluation sommative des compétences

Dans chaque discipline, l'évaluation sommative des compétences s'appuie sur des tests, des bilans, des travaux de nature diverses (analyse de production, évaluation d'une présentation orale, observation d'une activité, etc.) marquant la fin d'une séquence d'enseignement, d'un chapitre, d'un thème.

Les tests ne se rapportent qu'aux objectifs d'apprentissage. Ceux-ci sont connus et les critères d'évaluation sont clairs. Les travaux écrits sont toujours annoncés, au moins une semaine en avance.

|                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dans notre école, l'évaluation sommative se fait au moyen de notes.</b> |
|----------------------------------------------------------------------------|

En règle générale, l'enseignant donne une information orale ou écrite sur le degré d'atteinte des objectifs d'apprentissage. Les travaux des élèves sont notés de 6 à 1, les demi-points étant autorisés (pas de  $\frac{1}{4}$  ni de « + » ou « - »).

*Les élèves conservent les TE et les objectifs atteints, les maîtres une trace des objectifs atteints.*

### Évaluation d'un test en fonction d'objectifs d'apprentissages

Dans toutes les branches de l'enseignement, les notes sont attribuées en fonction du degré d'atteinte des objectifs par l'élève, selon une pondération définie par l'enseignant. Celui-ci peut avoir recours à des grilles types élaborées par lui-même ou par les équipes pédagogiques. Cette manière de faire assure la transparence du système de notation.

### Évaluation intermédiaire (Bulletin intermédiaire)

Dans toutes les branches de l'enseignement, nous signalons aux parents à mi-semestre les moyennes insuffisantes. En milieu de premier semestre pour les élèves de 9<sup>e</sup>, nous indiquons toutes les moyennes en français, allemand et mathématiques.

Toutes les moyennes inférieures à 4.00 sont considérées comme insuffisantes (par exemple 3.88 → 3 ½).

### Évaluation globale à la fin du semestre (Rapport d'Évaluation = RE)

Pour déterminer la note semestrielle, nous nous appuyons sur l'article 6, alinéa 2 de l'ODED.

La note figurant dans le rapport d'évaluation correspond à un avis d'experte ou d'expert. Elle peut ne pas correspondre à une simple moyenne arithmétique des résultats partiels mais s'en approcher au demi-point.

L'enseignant/e est responsable de la pondération de chaque test.

En français, mathématiques, allemand et langues étrangères, les différents domaines (2 ou 3) sont intégrés à l'évaluation globale. Chaque domaine est évalué par une appréciation et l'évaluation globale de la discipline se traduit par une note. Les autres disciplines sont évaluées par des notes uniquement.

**En français**, nous pondérons les domaines du rapport d'évaluation comme suit :

| Note globale finale                                                                 |                                                               |                                                          |                                            |                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Domaine                                                                             | 6 / 5½                                                        | 5                                                        | 4½ / 4                                     | < 4                                                                |
| <b>Compréhension</b><br>orale et écrite<br>(écouter, lire)                          | <b>Atteint très<br/>largement</b><br><br><i>les objectifs</i> | <b>Atteint<br/>largement</b><br><br><i>les objectifs</i> | <b>Atteint</b><br><br><i>les objectifs</i> | <b>N'atteint que<br/>partiellement</b><br><br><i>les objectifs</i> |
| <b>Production</b><br>orale et écrite<br>(parler, écrire)                            |                                                               |                                                          |                                            |                                                                    |
| <b>Structuration</b><br>(grammaire,<br>orthographe,<br>conjugaison,<br>vocabulaire) |                                                               |                                                          |                                            |                                                                    |

On établit une moyenne (au centième) pour chacun des 3 domaines. La note globale finale est obtenue par la moyenne de ces 3 notes.

**En allemand et langues étrangères, nous** pondérons les domaines du rapport d'évaluation comme suit :

| Note globale finale                                        |                                                               |                                                          |                                            |                                                                    |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Domaine                                                    | 6 / 5½                                                        | 5                                                        | 4½ / 4                                     | < 4                                                                |
| <b>Compréhension</b><br>orale et écrite<br>(écouter, lire) | <b>Atteint très<br/>largement</b><br><br><i>les objectifs</i> | <b>Atteint<br/>largement</b><br><br><i>les objectifs</i> | <b>Atteint</b><br><br><i>les objectifs</i> | <b>N'atteint que<br/>partiellement</b><br><br><i>les objectifs</i> |
| <b>Production</b><br>orale et écrite<br>(parler, écrire)   |                                                               |                                                          |                                            |                                                                    |

On établit une moyenne (au centième) pour chaque domaine. La note globale finale est obtenue par la moyenne de ces 2 notes.

**En mathématiques, nous** pondérons les domaines du rapport d'évaluation comme suit :

| Note globale finale        |                                                               |                                                          |                                            |                                                                    |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Domaine                    | 6 / 5½                                                        | 5                                                        | 4½ / 4                                     | < 4                                                                |
| Connaissances<br>de base   | <b>Atteint très<br/>largement</b><br><br><i>les objectifs</i> | <b>Atteint<br/>largement</b><br><br><i>les objectifs</i> | <b>Atteint</b><br><br><i>les objectifs</i> | <b>N'atteint que<br/>partiellement</b><br><br><i>les objectifs</i> |
| Résolution de<br>problèmes |                                                               |                                                          |                                            |                                                                    |

**Dans les autres branches** (SH = géo et histoire, SN, EF, EM, etc.), la collaboration est étroite et des réunions ont lieu régulièrement. Les évaluations portent sur deux niveaux :

- connaissances
- compréhension

Une pondération de ces niveaux est appliquée selon la branche, la matière étudiée et les aptitudes des élèves.

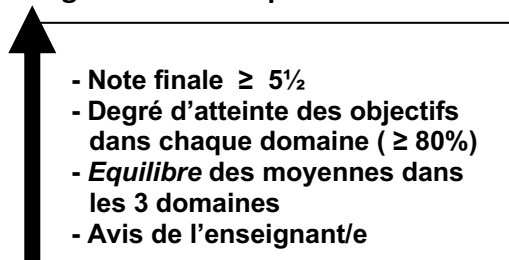
## Décisions d'orientation

### Changements de niveaux

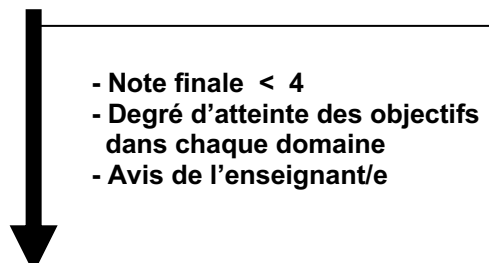
Un changement de niveau reste possible à la fin de chaque semestre.

En **français**, un changement de niveau sera proposé dans les cas suivants :

#### Passage au niveau supérieur

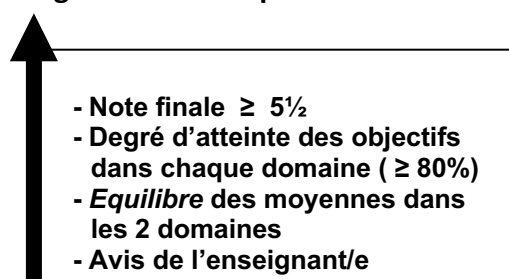


#### Passage au niveau inférieur

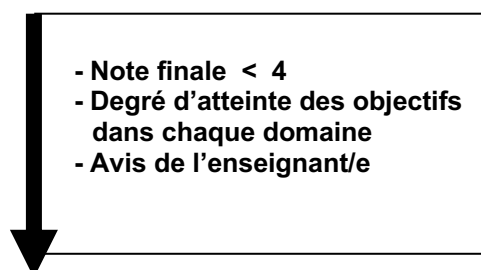


Dans les **langues étrangères**, un changement de niveau sera proposé dans les cas suivants :

#### Passage au niveau supérieur



#### Passage au niveau inférieur

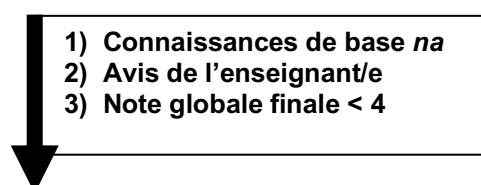


En **mathématiques**, un changement de niveau sera proposé dans les cas suivants :

#### Passage au niveau supérieur



#### Passage au niveau inférieur



## Changement de section

Les élèves sont admis définitivement dans leur section dès leur entrée à l'école secondaire. Le passage d'une section à l'autre peut se faire au terme de chaque semestre, mais sur la base de l'évaluation de deux semestres consécutifs.

|                                                        |                                        |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| <i>Section p (préparant aux écoles de maturité) si</i> | <i>AAA ou AAB (branches à niveaux)</i> |
| <i>Section m (moderne) si</i>                          | <i>AAC ou ABC ou ABB ou BBB ou BBC</i> |
| <i>Section g (générale) si</i>                         | <i>ACC ou BCC ou CCC</i>               |

En ce qui concerne les autres disciplines obligatoires, **les conditions de promotions sont les suivantes :**

|                    |                                            |
|--------------------|--------------------------------------------|
| <i>Section p :</i> | <i>pas plus d'une note inférieure à 4</i>  |
| <i>Section m :</i> | <i>pas plus de 2 notes inférieures à 4</i> |
| <i>Section g :</i> | <i>pas plus de 4 notes inférieures à 4</i> |

## Évaluation des capacités transversales

Les capacités transversales sont évaluées par l'ensemble des enseignants tout au long de l'année scolaire, sur la base d'observations réalisées dans des situations d'apprentissage variées.

L'évaluation porte sur les domaines suivants :

### Collaboration

- respecte les règles de vie et de travail ;
- participe de manière constructive au travail en groupe.

### Communication

- adopte un langage et un volume sonore adaptés à la situation ;
- formule des questions pertinentes et répond à partir des informations recueillies.

### Stratégies d'apprentissage

- fait preuve de persévérance face aux difficultés ;
- organise son travail et respecte les délais ;
- gère son matériel ;
- rend des travaux soignés.

### Pensée créatrice

- met en pratique de nouvelles méthodes ;
- élabore des stratégies originales de recherche et relève des défis.

### Démarche réflexive

- exprime et argumente son opinion sur un sujet donné.

L'évaluation des capacités transversales repose sur des observations spontanées ou planifiées réalisées dans différentes situations d'apprentissage et de vie scolaire.

## Remarques

Pas plus de 6 tests par semaine et pas plus de 3 tests par jour

## Information aux parents

Nous informons tous les élèves et leurs parents par écrit du contenu des dispositions relatives à l'évaluation qui font partie intégrante du projet d'établissement.

L'entretien individuel avec les parents est obligatoire pour les parents de 9<sup>e</sup> et de 10<sup>e</sup>, recommandé pour les parents de 11<sup>e</sup>.

De la 9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année scolaire, le maître ou la maîtresse de classe établit son programme d'entretiens librement sur la base des dates prévues par la direction (1 semaine par degré scolaire).

Des dérogations peuvent être demandées à la direction. La collaboration avec les maîtres de classes du même degré est indispensable.

Le maître ou la maîtresse de classe conduit l'entretien. Si nécessaire, le maître ou la maîtresse de classe, les parents ou l'élève peuvent demander la présence d'autres enseignant(e)s.

Si des accords sont conclus lors d'un entretien, ils sont consignés par écrit sur le formulaire officiel et signés par toutes les parties.

Au nom de la direction



G.Salvi, juin 2026